

Des livres... des livres... des livres... des livres : demain le Paradis ?

Autor(en): **Chenou, Martine / E.B.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **61 (1973)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DES LIVRES... DES LIVRES... DES LIVRES... DES LIVRES...

demain, le Paradis ?

Il existe une inégalité biologique fondamentale entre les sexes. Telle est la thèse de départ de Shulamith Firestone, une jeune Américaine de 25 ans, dont le livre, « La dialectique des sexes » vient de paraître aux éditions Stock.

Voilà qui détonne dans l'abondante littérature féministe contemporaine. Pourtant, jamais je crois, un livre d'un féminisme aussi radical n'avait encore paru. C'est de plus une œuvre riche, séduisante par bien des aspects, et très stimulante pour tous ceux et toutes celles que le problème passionne.

Biologiquement donc, la femme n'est pas l'égale de l'homme, affirme Shulamith Firestone. Pourtant, ajoute-t-elle, ce qui est naturel n'est pas forcément humain. Nous ne serions sinon pas encore sortis de nos cavernes. C'est pour quoi la réflexion sur la discrimination entre les sexes est-elle si explosive : elle remet en question non seulement la civilisation occidentale, mais « jusqu'à l'ordre de la nature ».

Le déséquilibre de puissance entre les sexes est donc biologique : il est causé par la procréation. La femme accouche, nourrit, soigne ses enfants en bas âge. L'homme la protège et subvient aux besoins de sa famille. Mais l'humanité a commencé à sortir des limites que lui imposait la nature. Reprenant à son compte la dialectique de Marx et d'Engels, Firestone affirme que la classe dominante — les hommes — n'ont aucune raison de vouloir librement abdiquer de leur puissance au profit des femmes. Il faut donc que celles-ci — le prolétariat du sexe — se révoltent et mettent la main sur les moyens de production, c'est-à-dire de reproduction. Par le contrôle des naissances d'abord, par la reproduction artificielle ensuite — grossesse hors de l'utérus — ce qui sera certainement bientôt possible.

Le but final : éliminer la discrimination entre les sexes, les différences génitales perdant toute importance sociale. Père et mère décideraient ensemble de la venue au monde de leurs enfants. Qui dépendraient ensuite du groupe. Ce serait « la fin de la psychologie de la puissance », le paradis.

CONCLUSIONS

Sautons maintenant aux conclusions du livre : le rôle biologique de reproductrices qui incombe aux femmes a causé une division naturelle du travail. Au prix d'un lourd sacrifice culturel. « Hommes et femmes ne développent qu'une moitié d'eux-mêmes, au détriment de l'autre. La division de la psyché en caractéristiques masculines et féminines (...) eut de tragiques conséquences : chez les hommes, l'hypertrophie du rationalisme et de l'agressivité, l'atrophie de la sensibilité affective, furent un désastre physique (les guerres) aussi bien que culturel. L'émotivité et la passivité des femmes ont accru leurs souffrances. »

Shulamith Firestone formule ensuite quatre exigences fondamentales :

1. « La libération des femmes, par tous les moyens existants, de la tyrannie de leur fonction biologique reproductrice et de la répartition de la gestation et de l'éducation sur l'ensemble de la société, hommes et femmes.
2. L'entière autodétermination, y compris l'indépendance économique, des femmes comme des enfants. Par une révolution tant technique que sociale, le salaire ne serait plus la récompense du travail.
3. La totale intégration des femmes et des enfants à tous les aspects de la société (fin des écoles qui coupe les enfants des adultes, par exemple).
4. La liberté, pour toutes les femmes et tous les enfants, de vivre sexuellement comme ils le désirent (puisque sexualité et reproduction seront définitivement séparés) ».

Ses conclusions sont intéressantes. Retrouver notamment un développement plus complet de la personnalité en reconnaissant et assumant, pour les hommes, leurs composantes féminine, et pour les femmes, leur composante masculine, me semble juste, nécessaire et enrichissant.

TROISIÈME SEXE ?

Faut-il, en revanche, se donner comme but final l'abolition totale de la discrimination sexuelle, la création — en fait — d'un troisième sexe ? Se peut-il, comme elle le souhaite, que les enfants soient les égaux indépendants des adultes, en vivant avec eux ?

Tout d'abord, ce n'est pas possible pour les enfants. A moins de les maintenir dans leur placenta artificiel des années durant (!), les enfants naissent faibles et incapables de vivre indépendamment des adultes. Cette dépendance est prolongée par la longueur des études nécessaires pour poursuivre le progrès technique. Plutôt que de nier cette situation, cause nécessaire — et obligatoire — de conflits, ne faut-il pas la reconnaître, l'institutionnaliser ?

C'est la thèse du Dr Gérard Mendel (« Pour décoloniser l'enfant », petite bibliothèque Payot). Il soutient en effet ceci : que les enfants s'organisent en classe d'âge, opposée à celle des adultes. Cette affirmation de la personnalité de l'enfant est source de conflits, certes, mais aussi d'échanges. Si tout le monde est semblable qui pourra apporter quelque chose à quelqu'un ?

On peut de même se demander si la création d'un troisième sexe est souhaitable. Vaut-il donc si peu la peine d'être une femme ? N'y aurait-il pas plutôt intérêt à affirmer deux identités différentes dont les échanges seraient constants ? Ainsi, hommes et femmes, non pas

confondus mais épanouis dans leur « classe » pourraient-ils progresser ensemble vers une société meilleure en institutionnalisant le conflit — actuellement larvé — entre les sexes, en se reconnaissant égaux, bien que non identiques, et dignes, tous deux d'amour. Long programme, certes, mais quelle richesse au bout !

Martine Chenou.

PRIX LITTÉRAIRES

La Société des Poètes et Artistes de France, section suisse, vient de décerner un prix d'excellence à Mme Suzanne Wallis, de Bienne, pour son œuvre « Malombra », présentée à son Concours annuel de Contes, Récits, Nouvelles. L'édition gratuite de ce récit est offerte à la lauréate. Le thème de « Malombra » est la biographie d'un journaliste qui, après maintes pérégrinations, revient à sa terre natale tessinoise.

Un premier prix de fr. 100.— a ensuite été attribué à M. Serge Olivier, Lausanne, pour son croquis littéraire « Le sirop de grenadine ». Trois mentions honorables ex æquo récompensent MM. André Ballmer, Genève, pour « Lucie de Villason » ; Jean-Pierre Coutaz, St-Maurice (VS), pour « L'irréparable », et Jean-Paul Pellaton, Delémont, pour « Petite musique de nuit ». Le jury a également remarqué, outre des ouvrages masculins, les travaux de Mmes Gabrielle Faure, Lausanne, « La répétition ou l'Amour impuni » ; Nilda Cirafici, Lausanne, « Le songe de Béatrice » ; Claire Vial, Genève, très émue dans « Les lilas ». Le jury comprenait M. Willy Derron, de Bienne, président, Mme Jacqueline Thévoz, de Lausanne, journaliste, fidèle collaboratrice de notre journal, et M. Igor Astrow, professeur, de Genève.

E. B.

Madame Suzanne Wallis est née dans le Jura où elle a fait ses écoles. Elle est ensuite partie de nombreuses années à l'étranger pour revenir en Suisse, à Bienne. Là, elle a suivi des cours de coupe, elle y est devenue directrice d'une fabrique de confection pour enfants.

Mariée, mère de quatre enfants, Madame Wallis a eu un souhait de toujours lorsqu'elle a estimé ses enfants assez grands pour pouvoir s'occuper d'écriture. Elle écrit depuis douze ans.

Pourquoi le héros revient-il au Tessin ? Parce que Madame Wallis y passe plusieurs semaines chaque année. Elle y a trouvé une maison qui s'appelle effectivement « Malombra ». Cette plaquette, lui a-t-on promis, va sortir incessamment si ce ne sera déjà fait à la sortie de ce numéro.

Une monteuse et ses chefs

LE CHEF DU PERSONNEL

Ecoutez M. Saudan, chef du personnel chez Kudelski S.A., fabrique d'enregistreurs : « Le montage d'appareils électroniques est un métier de base. Mais, actuellement, les monteuses finissent tout par devenir mécaniciennes électroniques. C'est d'ailleurs leur titre officiel. Ce métier demande des capacités particulières en mathématiques et en dessin. Quand on est doué en math, on comprend ensuite très vite la mécanique. »

— Une femme pourrait-elle être une bonne monteuse d'appareils électroniques après l'apprentissage réglementaire ?

— Une femme qui doit travailler fait, en général, double métier. Si son métier professionnel lui demande de gros efforts physiques, elle aura de la peine à tenir parfaitement son ménage. Mais le métier de monteuse d'appareils électroniques a ceci d'avantageux qu'il ne demande pas une grande force physique. Jusqu'à présent, aucune femme, à ma connaissance, n'a fait d'apprentissage en bonne et due forme dans ce domaine. Mais les femmes s'adaptent facilement et feraient merveille dans ce métier. Celles que nous formons ici en sont la preuve.

LA CAMPAGNE ET L'ÉVOLUTION SOCIALE

Le Conseil international de l'action sociale organise, du 25 au 30 juin, un Colloque européen sur « le monde rural face aux changements sociaux et son rôle dans l'évolution de la société ». Ce colloque aura lieu à Grenoble.

— Renseignements : Conférence nationale suisse de l'action sociale, 36, Brandschenkestrasse, Zurich 1. Coût de l'inscription : 155 francs.

Parmi les thèmes traités en commission, citons :

- La société rurale en évolution et en interaction avec d'autres sociétés ;
- Rôle de la population rurale dans la défense de la nature et des formes de vie ;
- Conséquences sociales des transformations des structures des exploitations agricoles, propriétaires, salariés agricoles, aides familiales agricoles, commerçants et artisans, chefs de famille et endettements...).

Vu le manque de place, nous n'avons pu publier ce mois-ci une chronique complète de la campagne. Elle reprendra le mois prochain, mais dans une autre formule puisque Madame Bastardot a malheureusement quitté le journal.

LE CHEF DE FABRICATION

M. Narguet, chef de fabrication chez Kudelski également, nous parle en technicien : « J'ai fait mes études en France, et là-bas, croyez-moi, j'ai connu bien des ingénieurs-femmes en électronique. Les femmes sont d'ailleurs très douées dans ce genre de métier. Et pourtant, on exige beaucoup d'habileté de la part des câbleuses ou des bobineuses, par exemple, lesquelles travaillent sur des fils de quelques centimètres ou microns. »

— En combien de temps les formez-vous ?

— Il faut six mois, parfois une année, pour former une bonne bobineuse. Ce n'est pas si simple. Mais ensuite, pour une ouvrière spécialisée qui est parvenue à une certaine dextérité, tous les échelons sont possibles.

— Les femmes sont-elles aussi habiles que les hommes, dans ce métier ?

— Certaines femmes sont plus habiles que les hommes en électronique, dans le montage ou le contrôle, et, en général, elles sont plus rapides dans l'exécution.

— Elles seraient donc plutôt électroniques que mécaniciennes ?

— Pour une femme, la mécanique est moins indiquée que l'électronique. D'ailleurs on trouve 80 % de femmes en électronique, mais beaucoup moins en mécanique.

LA MONTEUSE D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Nous pénétrons dans un gigantesque atelier situé en pleine lumière, derrière de larges baies vitrées, et nous interrogeons là l'une des meilleures monteuses, Mlle Bruna Ongari, qui travaille directement derrière l'ingénieur et a beaucoup d'expérience. Elle nous déclare :

— J'exerce ce métier depuis dix ans. Il est très intéressant.

— Vous êtes du pays ?

— Non. Je suis Italienne, célibataire. J'ai 32 ans.

— Vous travaillez ici à plein temps ?

— A plein temps, soit huit heures et demi par jour.

— En quoi consiste votre activité ?

— Le montage de circuit d'appareils électroniques, ou plus exactement de prototypes.

— Trouvez-vous ce travail fatigant ?

— Pas du tout, d'autant plus que je suis assise toute la journée !

— Le conseilleriez-vous à vos meilleures amies ?

— Pour une femme, c'est un bon métier, très varié et bien payé. Nous nous occupons d'enregistreurs et de leurs accessoires. Nous ne sommes ici que deux femmes pour quatorze hommes, mais l'ambiance est très sympathique.

— Si vous aviez l'occasion de vous marier, cesseriez-vous votre activité professionnelle ?

— Si je me mariais, je continuerais volontiers ce travail, mais peut-être alors devrais-je le faire à la demi-journée... J. T.

La monteuse d'appareils électroniques

Sa tâche consistera à réaliser les idées et calculs des ingénieurs et techniciens, à construire et rendre utilisables les projets conçus par le théoricien. En général, il s'agira de la construction d'appareils se composant de petites pièces : relais, boutons-poussoirs, chercheurs, sélecteurs, bobines, résistances, condensateurs, redresseurs, transistors, tubes électroniques, etc. La monteuse devra pouvoir fabriquer seule de petits cadres de fer et des cages de tôle destinées à recevoir des pièces détachées. Sa principale activité consistera toutefois à connecter judicieusement divers éléments électriques à l'aide d'un schéma ou d'un tableau de câblage. Les câbles de diverses couleurs sont travaillés au râtelier, pliés et coupés de telle façon que les torons ainsi confectionnés puissent être directement mis en place dans les appareils. Il faut ensuite souder à l'étain tous les points de contact entre câbles et éléments électriques déjà montés. Une fois terminés, les appareils passent au banc d'essai afin que soit décelée toute défectuosité. Ce contrôle suppose, chez la personne qui s'en occupe, la connaissance exacte des fonctions mécaniques et électriques de chaque élément. Une seule soudure défectueuse ou une seule connection fautive rendent les appareils inutilisables. D'où la nécessité, chez la monteuse, d'une conscience et d'une science irréprochables.

APPRENTISSAGE

La monteuse apprend tout d'abord à limer, mesurer, tracer, plier des pièces de tôle, percer, fileter et tourner, à préparer des torons au moyen de râteliers et de tableaux de câblage, à souder des câbles, et à contrôler les éléments électriques tels que relais, chercheurs, etc. Couplages d'essai en fonction d'un schéma, et contrôle. Construction et essai d'appareils et installations simples, élimination des causes de dérangement au moyen de schémas portant des indications précises. Assemblage, câblage et essai de des installations et dispositifs de commande. Notions théoriques, indispensables à l'exercice du métier. Caractères, propriétés, utilisation et possibilités d'usage. Les différentes sortes d'acier et de fonte, pour les métaux non ferreux, les matières auxiliaires et d'isolation. Maniement et champ d'utilisation des outils, appareils de soudure et machines-outils d'usage courant. Procédés de façonnage et de traitement de la surface des métaux. Distinction des divers éléments de machines et leur utilisation. Les appareils destinés à la mesure et au contrôle du courant, de la tension, de la résistance, de la capacité, de l'introduction et de l'isolation électriques. Technique de l'amplification. Lecture de dessins d'atelier et établissement de schémas. Arithmétique, dessin technique, connaissance de la branche et instruction générale.

Certificat fédéral de capacité et certificat de l'entreprise après examens réussis.

APTITUDES REQUISES

Distinction impeccable des couleurs. Très bonne vue (travail fin). Vivacité d'esprit, persévérance, compréhension rapide, sens des volumes et des surfaces. Précision, conscience au travail, habileté manuelle. Mains qui ne transpirent pas, les pièces métalliques s'oxydant facilement. Intérêt pour le calcul, la géométrie et la physique.

Formation nécessaire avant l'apprentissage :

École secondaire ou primaire supérieure. En cas de dispositions bien définies, on acceptera des candidats venant d'autres écoles.

Age minimum d'entrée en apprentissage : 16 ans.

Durée de l'apprentissage : 4 ans.

Organisation et renseignements :

ASM (Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, Kirchenweg 4, 8008 Zurich).

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : grande.

Perspectives d'avenir : La monteuse pourra se spécialiser en devenant câbleuse ou bobineuse. Les plus capables deviendront monteuses en chef, ou employées d'exploitation chargées de calculs, de préparations, de l'établissement de temps de travail et de planning, ou chefs de fabrication si, elles ont poursuivi leurs études.

L'offre : Le métier le plus récent, le plus moderne. Un travail captivant et attrayant du point de vue technique, et aussi relativement propre.

CONDITIONS DE TRAVAIL.

Horaires : celui des ateliers. Congés : idem. Salaires : extrêmement variables. Dépendent de chaque entreprise. Avantages sociaux : des entreprises.